

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT

D'AVESNES SUR HELPE

COMMUNE D'ETROEUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2025

Le Conseil Municipal d'Étroëungt s'est réuni à la Mairie d'Étroëungt pour la séance du mardi 21 janvier 2025 à 20H00, sur convocation en date du 15 janvier 2025, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Vincent JUSTICE Maire, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, Laëtitia PAINCHART, François DESENCLOS, Aurélie GARIN, Guillaume SOUDRY, Alexandra GÜLER, Sophie MONGE, Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSÉS : José PRISSETTE
Frédéric EVRARD
Nathalie MILAN
Alexis DE KERLE
Anne-Sophie COUVREUR

PROCURATIONS : José PRISSETTE donne procuration à Aurélie GARIN
Frédéric EVRARD donne procuration à Laëtitia PAINCHART
Nathalie MILAN donne procuration à Jérôme MAIRESSE
Alexis DE KERLE donne procuration à Alexandra GÜLER
Anne-Sophie COUVREUR donne procuration à Magali NOULÉ

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 14

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Aurélie GARIN

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – REFECTION DES PONTS SUR L'HELPE MINEURE, DU CARDETS ET DE LA FILATURE

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le programme de travaux 2025 comprend :

Réfection des Ponts sur l'Helpe Mineure, des Cardets et de la Filature

Et que ces travaux pourraient être subventionnés par une aide financière de l'Etat, programmation 2025.

Ayant pris connaissance des devis de l'entreprise S.A.S. C.G.C.R
Qui s'élève à 233.136,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve l'avant-projet

- **Sollicite** une subvention au taux de **20 %** au titre de la DETR, soit une subvention de **38.856,00€**

Le complément de financement sera assuré comme suit :

- Autre subvention (SOS PONT) : 116.568,00 € (60 %)
- Fonds propres de la commune : 38.856,00 €

La date d'exécution prévisible des travaux est : dès que les arrêtés seront en notre possession et que l'entreprise sera en mesure d'exécuter les travaux (2^{ème} semestre 2025)

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire d'Etrœungt

Vincent JUSTICE

